

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-837/SG/FIN autorisant M. Saïd Ali Coubèche à acquérir un terrain non bâti, sis à Ambouli, titre foncier n° 344.

n° 71-837/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
5 juin 1971

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1971

Date du numéro
25 juin 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Saïd Ali Coubèche est autorisé à acquérir un terrain non bâti, d'une superficie de 18.339 mètres carrés, sis à Ambouli, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 344 au nom de M. Abdoukarim Hassan Dorani.